



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE



Photo: Matteo Jorjosa • Unsplash

HAUSSE DES CAS COVID

EN CORSE AUSSI

P6

BLACK FRIDAY

**GARDER
LES IDÉES
CLAIRES**

P5

1,60€

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4

AGENDA P8 • BRÈVES P17 • DETTI È FATTI P18 •

ÉLECTION UMIH P22

ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

CIÒ CHI SI SENTI IN
UNGARIA POLONIA FRANCIA ITALIA
È CORSICA DINO

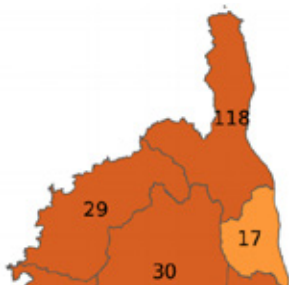
POSTU CHE ANOSCIA
CULTURA HÈ CRISTIANA,
T'ANI DA MORA
PARECHI CRISTIANI



KAMPÀ

HAUSSE DES CAS COVID

EN CORSE COMME AILLEURS

Taux d'incidence
(pour 100 000 personnes)

OPINIONS

VIE PRATIQUE **BLACK FRIDAY**

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P6

EN BREF ET EN CHIFFRES

DETTI È FATTI

TOURISME **KARINE GOFFI ÉLUE À LA TÊTE DE L'UMIH**

CARNETS DE BORD

ANNONCES LÉGALES

P4

P5

P8

P18

P19

P20

P22

P9

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition :

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction :

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML.O.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

À MODU NOSTRU

Circulu infernali

Ci pari d'avè cunnisciutu a listessa stonda dighjà parechji volti. Calchi ghjornu fà, u Presidenti di a Republica hè intarvinutu à a televisiò pà parlà, frà altru, di l'epidemia di Covid 19 è di a so evoluzioni. Di pettu à una crescita nova di i casi di cuntaminazioni, puru abbastanza minima di pettu à ciò chì s'hè vistu prima, misuri novi sò stati annunciati. Si ritinarà u ritornu, par asempiu, di a mascara pà tutti i zitelli di i scoli primarii di u paesi. Ma l'annunziu u più forti hè statu fattu inghjiru à u vaccinu è a famosa «terza dosa» o «dosa di rappellu». Sei mesi è cinqui simani dopu a so siconda inghjezzioni, i parsoni di più di 65 anni chì ùn avarani micca fattu u so rappellu vidarani u so pass sanitariu suspesu. S'è certi sò stati scandalizati da sta nutizia, ci voli à dì chì ùn hè micca una sorpresa. S'aspittava solu di sapè quand'ella avia da accada. Malgradu què, sò milioni di francesi chì avarani campatu st'infurmazioni com'è una bastunata nova inde una crisa chì ùn si voli micca compia. Pà salvà una sumiglia di libertà, ci hà da vulè à fà un vaccinu dui volti à l'annu, mentri chì i paesi i più poveri ùn ani mancu avutu una prima dosa? Eppo dopu? Chì sarà a tappa nova? Intarrugatu pocu fà nant'à France 2, u portavoci di u governu, Gabriel Attal, ùn hà micca missu da cantu a pussibilità di un cunfinamentu novu, senza scurdassi di di ch'ellu ùn era mancu appena à u prugramma par avà, incalchendu nant'à a nicissità di tena a mascara, i gesti sanitari è di firmà prudenti. S'è a saluta di tuttu ognunu ferma ancu di grazia una priurità assoluta, ci hè da dumandassi quantunqua, quandu omu analizeghja u discorsu sulenni di u Presidenti di a Republica, s'ellu ùn era micca u candidatu à l'alizzioni di u mesi d'aprili di u 2022 chì parlava à a Nazioni di più cà l'omu di Statu. Da chì ponasi calchi quistioni nant'à i fundamenti di u bè di i so dicisioni ricenti passati è prisenti. In tutti i casi, pà u simplici citadinu, passani i ghjorni ma ferma u so cuttidianu più o menu casticatu ■ Santu CASANOVA

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN**Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

SI PASSA CALCOSA... ANNANT'A RETA

Entre les réactions hystériques d'un député à propos de l'entrée d'un nouveau pronom dans la version internet du Robert, l'indignation générale à la publication d'images d'un «traghetto» ballotté par les vagues devant Bunifaziu, la semaine a été riche en polémiques et poussées d'adrénaline. Parmi les plus en vue, celle qui a visé Racquel Garrido, pour avoir parlé d'une réconciliation des victimes et des bourreaux des attentats du 13 novembre 2015. À côté des tombereaux de tweets et commentaires assassins, entre les dénégations de l'intéressée et les jugements sans appel de quelques victimes, une voix tranquille, celle de Nicolas Battini, a commenté un sujet qui, bien que clairement coloré de terrorisme islamiste, n'a pas été considéré



Nicolas Battini
@BattiniNiculaiu

Nos qualités respectives, surveillant d'un côté et détenu nationaliste de l'autre, nous opposaient symboliquement là où notre culture rurale, notre appartenance identitaire et notre infinie passion pour les grandes forces du passé nous faisaient converger intellectuellement.



Nicolas Battini
@BattiniNiculaiu

Nous parlons pourtant là d'un conflit entre occidentaux de culture démocratique et latine qui partagent beaucoup et qui nécessairement doivent trouver une sortie de conflit honorable. Tel n'est pas le cas concernant les cohortes d'Akaouch qui ne veulent que notre destruction.



Nicolas Battini
@BattiniNiculaiu

Procès d'Akaouch. J'ai bien connu M. Orsini, l'un des deux surveillants visés par l'attaque au couteau de 2018, un paisanu di u circondu. Je repense à nos longues discussions au sujet de nos passions communes, l'horticulture, le village, l'Histoire et la langue corse.

ré sous cet angle par la justice: le procès de Morad Akaouch, poursuivi pour une attaque au couteau contre deux surveillants de la prison de Borgu. En contrepoint du procès du 13 novembre et de l'agitation autour de l'anniversaire,

cette série de tweets sonne on ne peut plus juste. On peut tout au plus remarquer que la culture démocratique n'est pas réservée aux Latins, et que les chromosomes ne déterminent pas l'existence de ces célèbres et si rares «hommes de bonne volonté», mais il est très reposant et rassurant de lire quelqu'un qui sait ce qu'est la compréhension entre deux êtres malgré un conflit, reconnaît le caractère inacceptable de certaines idéologies et refuse de composer avec les fanatiques. Il est apaisant de s'échapper du tumulte. ■ EP

HUMEUR

Cop ou pas cop ?

Cop ou pas Cop? Telle était la question posée par plus de 180 chefs d'état et dirigeants du monde libre ou pas, en ce début du mois de novembre à Glasgow. Arrivés en Écosse pour la plupart en jets privés, nos représentants avaient une seule mission: réussir cette Cop 26! Pour résumer, comme pour les 25 précédentes conférences pour le climat, dont la première s'est tenue à Berlin en 1995, il s'agissait de sauver la planète d'un étouffement annoncé -pour ne pas dire programmé- et à propos duquel la communauté scientifique alerte depuis près d'une cinquantaine d'années. Spoiler alert: l'accord intervenu avec un jour de retard et «*décroché sur le fil*», chose désormais coutumière dans les grandes messes internationales, n'a accouché finalement que d'un simple «*pacte*», baptisé «*de Glasgow*» pour l'occasion. Dans les grandes lignes, les états s'engagent à tout mettre en œuvre pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré, avec tout de même quelques annonces par des groupes de pays concernant des financements, l'arrêt de la déforestation, la réduction des émissions de méthane... mais pas toujours par les plus gros pollueurs de la planète. On ne va pas se mentir, avant même son ouverture, la Cop 26 était mal engagée, assuraient par avance de nombreux observateurs. Preuve, peut-être, s'il en était besoin, de l'intérêt porté par les dirigeants mondiaux à la santé de notre planète, le Président des États Unis d'Amérique Joe Biden a été surpris en train de taper un somme durant le discours d'ouverture... Pas plus l'intervention de Thomas Pesquet en direct depuis la station spatiale internationale que celle de Leonardo DiCaprio ou encore de Gilles Simeoni n'auront réellement transcendé cette conférence qui devait être celle de «*la dernière chance*» ni même réussi à éveiller les consciences. Pourtant, les voyants sont au rouge. Cop ou pas Cop de limiter le réchauffement climatique? «*Oui*», mais en «*tenant compte des circonstances nationales...*» Autrement dit, du «*bla-bla*» comme l'a répété Greta Thunberg. ■ **Christophe GIUDICELLI**

BLACK FRIDAY

GARDER LES IDÉES CLAIRES



Photo Cardmapp • Unsplash

Mailings, accroches publicitaires sur les sites marchands, prospectus dans nos boîtes aux lettres... Quand bien même cette opération commerciale nous laisserait indifférents, peut-on vraiment ignorer que le Black Friday 2021 se profile ? Avec son lot d'affaires alléchantes et de risques de désillusions, notamment pour ceux qui privilégieront les achats sur Internet à cette occasion.

Difficile de l'ignorer, même si on n'est pas au nombre manifestement toujours croissant de ceux qui prévoient de réaliser des achats à cette occasion, le 26 novembre 2021 sera le jour du Black Friday, événement commercial venu des Etats-Unis, où il marque traditionnellement le début des achats pour les fêtes de fin d'année. L'origine de son nom tiendrait au fait que les commerçants américains notaient à l'encre noire, dans la colonne des bénéfices de leurs registres, les chiffres atteints à l'issue de cette journée. Organisée au lendemain du jeudi de la fête nationale de Thanksgiving, cette journée de soldes valables seulement 24 heures a pris son essor en France il y a une dizaine d'années grâce à Internet, sous l'impulsion de certains sites marchands ; ce qui a conduit peu à peu de grandes enseignes à l'instaurer dans leurs magasins « physiques ». Et pour l'heure, son succès auprès des consommateurs français ne se dément pas, à en juger par les chiffres d'un sondage OpinionWay pour Bionial, rendu public le 16 novembre 2021. En effet, 44 % des personnes interrogées prévoient de réaliser des achats lors du Black Friday, soit 2 % de plus qu'en 2020. Ce qui laisse cela dit une majorité que cette grand-messe commerciale laisse de marbre. En revanche, ceux qui comptent fermement y prendre part ont prévu un budget supérieur à celui de l'an passé : en moyenne 298 € contre 259 € en 2020, 29 % envisageant même d'y consacrer plus de 300 €. C'est dans le nord-ouest de la France qu'on est le plus enclin à dépenser beaucoup ce jour-là, avec un budget moyen de 410 € contre 210 € dans le sud-ouest et 257 € dans le sud-est. Pour 77 % de ceux qui comptent faire des affaires ce jour-là, la motivation est les achats de Noël et 11 % iront même jusqu'à acheter l'ensemble de leurs cadeaux durant cette opération commerciale. Sans surprise, les jouets représentent 33 % des intentions d'achat (la catégorie de produits la plus prisée étant le prêt-à-porter avec 35 %) suivis par l'électroménager [24 %], les smartphones [17 %], les ordinateurs, les appareils pour

écouter de la musique et les bijoux [15 %]. Les sites marchands devraient être les grands gagnants de cette journée : seulement 8 % de ceux qui tablent sur ces soldes ne comptent faire leurs achats qu'en magasin, alors que 48 % n'achèteront que sur Internet et 44 % achèteront sur Internet et en magasin. C'est dans le sud-ouest [54 %] et le nord-ouest [53 %] que les consommateurs privilégient le plus l'exclusivité des achats sur le net, tandis que cette option ne recueille que 46 % dans le sud-est. Aussi la prudence est-elle de mise avant de concrétiser un achat en ligne. «Rappelez-vous : si c'est trop beau pour être vrai... C'est probablement le cas ! Si vous recevez une offre promotionnelle qui semble incroyable, il vaut probablement mieux que vous preniez le temps de vous informer davantage. Toutes les offres alléchantes ne constituent pas des escroqueries, mais une certaine méfiance pourrait vous éviter bien des ennuis !» souligne Benoit Grunemwald, expert en cybersécurité chez Eset France. Il recommande également d'utiliser une connexion sécurisée et de privilégier son réseau domestique plutôt que le Wi-Fi gratuit à l'intérieur d'un centre commercial ou d'un établissement, susceptible de présenter davantage de risques. Il conseille aussi de porter une attention particulière à l'URL pour repérer les faux sites web imitant ceux de marques ou sites marchand connus et de se méfier des vendeurs trop curieux : «Certains logiciels malveillants sont capables d'ajouter des questions aux formulaires que vous utilisez en ligne, donc si un site Web d'achat vous demande trop d'informations relatives à votre achat, comme demander votre numéro de sécurité sociale pour compléter une simple commande de jouets, mieux vaut abandonner la transaction et exécuter un scan de votre appareil immédiatement, pour vérifier la présence de logiciels malveillants». Un vieux slogan affirmait qu'un petit clic vaut mieux qu'un grand choc, toutefois avec l'avènement d'Internet, un petit clic peut aujourd'hui avoir des conséquences désastreuses sur la protection de nos données ou nos finances. ■ AN

COVID-19

HAUSSE DES CONTAMINATIONS: EN CORSE COMME AILLEURS



Photo Claire Giudici

En mars 2020, lors du premier confinement, on s'est enfermé chez soi, un peu en état de sidération. On lavait tout, même les pots de yaourt avant de les ranger au frigo.

Puis on s'est mis à rêver d'un « monde d'après », dépollué, avec des dauphins nageant dans les canaux de Venise. Comme dans les films hollywoodiens qui nous ont habitués aux happy ends.

Le scénario n'a pas été respecté : la pandémie n'est pas terminée et peut durer encore.

La cinquième vague s'annonce, en Corse comme ailleurs.

« **D**epuis le début de la pandémie, les pics de contaminations se produisent par ondulations successives. Si nos hôpitaux ne sont pas surchargés, c'est principalement en raison du taux de vaccination, explique le docteur Patrick Métais, responsable du département d'information médicale (DIM) de l'hôpital de Bastia. *En Haute-Corse, il est de 67,4 % en schéma vaccinal complet. Sans cela, nous pourrions être confrontés à des situations proches de celles de la première vague. Pour autant, afin de ne pas saturer notre service réanimation, trois personnes ont déjà été évacuées vers des hôpitaux du continent, deux en Bretagne et une en Paca. En effet, si pendant le premier confinement ce service avait principalement été sollicité pour le Covid, il accueille de nouveau tous les patients : accidents de la circulation, pathologies particulières, suites opératoires, etc.* »

Après un été relativement calme, l'épidémie rebondit cet automne. La rentrée scolaire a sans doute joué un rôle dans sa

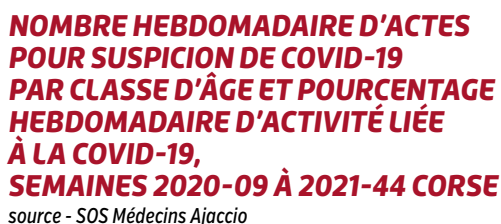
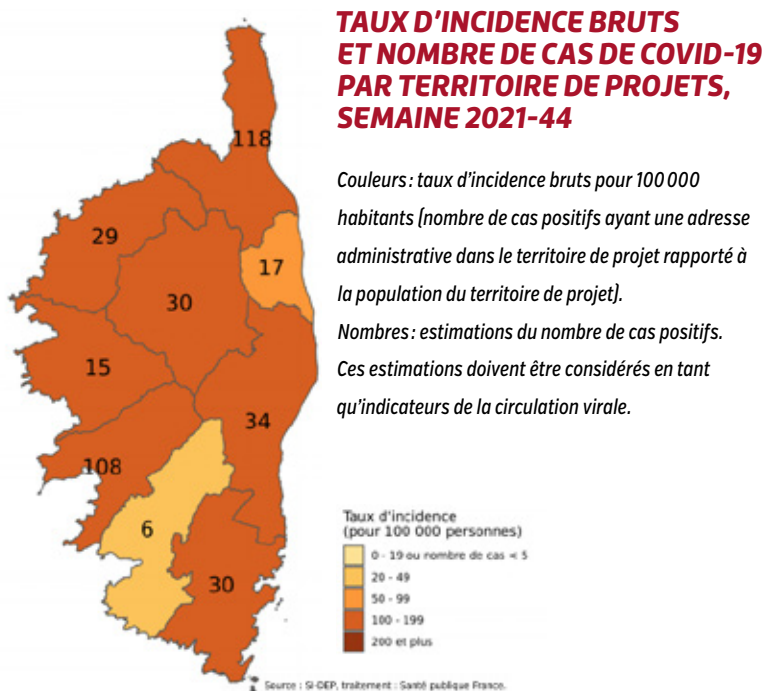
diffusion. « Certes, mais le relâchement des gestes barrières a des conséquences importantes aussi, ajoute le Dr Métais. Deux mutations E484Q ont été ciblées sur notre territoire ; elles sont restées anecdotiques. La variation qui domine est la L452R (dont variant Delta). Elle est particulièrement contagieuse. Les voies de contamination, désormais, on les connaît : on sait qu'il faut respecter les distanciations sociales, porter un masque, se laver fréquemment les mains, aérer régulièrement. Les personnes vaccinées, même si elles peuvent être atteintes, ne développent généralement pas de formes graves. Cependant, un élément clé est apparu ces derniers temps : la durée de la couverture vaccinale est plus courte que nous ne l'avions pensé. Les défenses immunitaires des personnes vaccinées entre janvier et avril s'estompent. Or, il s'agit principalement de personnes âgées ou fragiles. Faute d'une troisième dose, elles ne seront plus protégées. » Pour l'ensemble de l'île, au 10 novembre, 28 558 d'entre elles avaient déjà effectué leur rappel. « Il reste tout de même un nombre conséquent de personnes

AÉRATION DES PIÈCES

LE « NOUVEAU » GESTE BARRIÈRE

Ouvrir grand les fenêtres régulièrement, durant quelques minutes, peut sembler contre-intuitif lorsque les premiers froids s'installent et qu'à la baisse des températures répond la hausse des prix de l'énergie. Pourtant, si au tout début de la pandémie de Covid-19, il n'y avait pas de consensus scientifique sur une transmission du coronavirus par aérosol et l'intérêt d'aérer régulièrement les lieux clos, les positions ont évolué. Dès juillet 2020, 239 scientifiques appelaient l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à reconnaître la possible propagation aérienne du Sars-CoV-2 et recommandaient d'aérer les espaces fermés et de mettre en place une ventilation suffisante. De même, à l'automne 2020, des scientifiques et médecins réclamaient que l'aération des pièces, singulièrement lorsque s'y trouvent réunies des personnes n'étant pas membres d'un même foyer, figure dans la liste des mesures barrières. Il aura cela dit fallu un certain temps pour qu'une telle mesure trouve sa place au nombre des recommandations en direction du grand public, des entreprises ou des administrations. Si en Allemagne, elle avait été promue à compter d'octobre 2020, suivant en cela les avis du virologue Christian Drosten, il y a peu encore, le gouvernement français préconisait sept mesures barrières* au nombre desquelles ne figurait pas l'aération. Toutefois, au printemps 2021, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) avait émis des recommandations pour l'aération et la ventilation, du moins en ce qui concerne les établissements recevant du public tels que les lieux scolaires et universitaires, les lieux culturels ou encore les centres sportifs. Il aura cela dit fallu attendre la fin septembre 2021 pour que le ministère de la Santé fasse la promotion officielle de l'aération, reconnue désormais comme une mesure-barrière. ■ AN

*se laver régulièrement les mains au savon ou avec une solution hydro-alcoolique; éviter de se toucher le visage; saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades; respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres; porter un masque lorsque la distanciation sociale ne peut pas être respectée; tousser ou éternuer dans son coude; se moucher dans un mouchoir à usage unique et le jeter.



qui ne sont pas vaccinées, dont des personnes fragiles. Elles se trouvent dans des lieux isolés ou ne se sentent pas concernées. C'est vers elles que nous devons diriger nos efforts. Les médecins, les infirmières se déplacent. Moi-même, je prends ma trousse, mes doses, et je vais au contact des populations. Se vacciner est extrêmement important, l'essentiel est de se dire : « Le virus ne passera pas par moi ! » Car s'il passe par moi, je peux être malade et je contribue à diffuser la maladie. Tous les efforts faits à ce jour n'auraient servi à rien. »

Il faut dire que la sanction, en cas de contagion, est particulièrement sévère : « On a recensé dernièrement le cas de personnes qui ont communiqué le virus à leurs parents âgés. Ils sont décédés dans les semaines qui ont suivi. Heureusement, ce n'est pas la majorité des cas, mais la Covid-19 est une maladie d'expression polymorphe. Si on n'en meurt pas, des semaines après on peut encore présenter des symptômes. Elle endommage très sérieusement les poumons : après six mois, certains conservent de grandes difficultés respiratoires.

L'agueusie [perte du goût] et l'anosmie [perte de l'odorat] ne sont pas des symptômes négligeables : ça signifie que le virus s'attaque au système nerveux central avec des conséquences au plan neurologique, sensoriel et cognitif. On note des pertes de mémoire, des difficultés de concentration, une grande fatigabilité. À cela peuvent s'ajouter des atteintes cardiaques [péricardites, myocardites...]. Sans compter que, dans les cas de Covid long, après un an, certains ne peuvent toujours pas travailler. »

Bref, nous sommes bien loin de la grippette annoncée en début de pandémie. « On peut mettre un espoir dans les traitements antiviraux en cours d'évaluation, précise le Dr Métais. Ils semblent efficaces, mais on sait d'expérience qu'ils ne sont pas dénués d'effets secondaires. Et c'est sans compter leur coût : très complexes à produire, ils sont chers. » Si les personnels de l'hôpital, épuisés par plus de 600 jours de combat, ont un message à faire passer, c'est bien celui de la vaccination et du respect des gestes barrières. ■ Claire GIUDICI

THÉÂTRE

Tzia Birora

Tous les trois jours, Zia Birora se rendait au marché avec un panier contenant 200 œufs. Elle effectuait le trajet de nuit, parce qu'elle voyageait à pieds, et elle voyageait à pieds parce qu'elle n'avait pas les moyens de s'offrir une monture, le produit de la vente des œufs lui permettant simplement de vivre trois jours... Ainsi débute, peu ou prou, un récit de Grazia Deledda, publié dans un recueil de récits populaires sardes. S'inspirant de ce personnage, la compagnie théâtrale sarde Teatro S'Arza qui, depuis 1986, développe une recherche entre théâtre contemporain et langues populaires traditionnelles, a créé ce spectacle où musique, chants traditionnels et danse tiennent une part prépondérante. Une vieille femme sarde erre dans son ancienne maison et n'y reconnaît plus rien. Puis, peu à peu, les souvenirs affleurent: sa grand-mère, la jeunesse, le mariage, l'accouchement, le mari mort, le veuvage, la nécessité de poursuivre seule en serrant les dents. Elle se réapproprie son histoire et finit par comprendre pourquoi, au départ, tout lui semblait étranger. Le spectacle est un travail sur la mémoire, qu'elle soit personnelle, historique ou ethnique. Le langage est avant tout gestuel: aucune parole tirée d'une langue connue, la voix étant utilisée pour produire les sons d'un langage imaginaire. Accessoires, décors et costumes appartiennent à la tradition populaire sarde. Représentation donnée dans le cadre des échanges culturels entre la Corse et la Sardaigne.

Le 19 novembre 2021, 19 heures Locu Teatrale, Ajaccio. ☎: 04 95 10 72 03 & www.facebook.com/LocuTeatrale/

**Le bonheur**

Diplômée de l'Institut de la culture de Khabarovsk (spécialité mise en scène), Tatiana Frolova est née en 1961 à Komsomolsk-na-Amur (soit Komsomolsk-sur-Amour), dans l'extrême-orient russe, où elle a fondé en 1985 le Théâtre KnAM: une petite salle pour 28 spectateurs, aménagée sans subvention publique ni sponsors privés dans un local mis à disposition par la municipalité. Un des premiers théâtres indépendants de Russie à l'époque soviétique et un des premiers à être fondé par une femme. Depuis lors, Tatiana Frolova y crée ses spectacles, avec très peu de moyens. Elle aime l'expérimentation, recherche de nouvelles formes théâtrales, mène un travail de réflexion sur le langage théâtral, combine volontiers différents médias artistiques -théâtre, musique, vidéo, peinture sur scène- et associe ses comédiens au travail de mise en scène. Depuis une vingtaine d'années, elle s'est tournée vers le théâtre documentaire, basé sur le recueil de témoignages de vie. Ses spectacles mêlent histoires personnelles et grande histoire, notamment de la Russie dont elle dénonce les maux ou les crimes: la guerre de Tchétchénie, sujet tabou en Russie, la réécriture de l'histoire, le suicide, la terreur. Pour sa dernière création, à partir de la question «*qu'est-ce que le bonheur?*» elle explore, en s'appuyant sur des faits historiques, des documents et les voix de nombreux Russes, le thème de l'harmonie intérieure, dans une période où le sens paraît s'effriter, où l'avenir est incertain et le présent effrayant: «*Nous explorons le nationalisme patriotique, qui, sauveur, vient à la rescousse quand une personne est humiliée, ou vaincue. En 20 ans, nous avons perdu non seulement la conquête spatiale, mais aussi l'idéalisme et la foi dans la coopération -les fusées de notre enfance ont rouillé et rappellent aujourd'hui les miradors du Goulag, comme un symbole de cette Russie dans laquelle nous sommes de nouveau revenus.*» Elle pose aussi la question ce qui fonde la valeur de la vie aujourd'hui et ce que signifie «*être vivant*», ou «*être ensemble*» ou «*être unis*». Spectacle en russe, avec une traduction en français par surtitrage pour une partie, et une traduction simultanée vocale, en direct. La représentation du 26 novembre sera suivie d'une discussion «*bord de scène*» entre les membres de la compagnie et le public.

Les 25 et 26 novembre 2021, 20 h 30. Fabrique de théâtre, Bastia. ☎: 04 95 39 01 65 & www.theatrealibi.com



MUSIQUE

Tempvs Fvgit-Ora

Tout a commencé en 2001, lorsqu'Hervé Muglioni, Benoit Pelerin et Paul Giuntini, membres de la confrérie Saint Jean-Baptiste de Furiani, ont entrepris de réinterpréter une messe de la région du Nebbiu qui s'était longtemps perdue et qu'une musicologue insulaire avait pu retrouver. Patrick Vignoli et Eric Natali se joignent à eux, et c'est ainsi que naît le groupe Tempvs Fvgit. L'enregistrement de cette messe, afin d'en laisser une trace, sera leur apport à la préservation du patrimoine musical traditionnel corse. Car, très vite, le groupe entreprend de se forger son propre répertoire et de tracer sa propre voie, à son rythme, sans chercher à multiplier les tournées ni les enregistrements. Il y a quelques années, le groupe a entamé une collaboration avec le comédien et metteur en scène François Bergoin, co-directeur de la compagnie Théâtre Alibi, afin d'imaginer une forme scénique qui aille bien au delà du tour de chant figé comme du jeu de scène convenu, et permette aux chanteurs d'occuper pleinement et librement tout l'espace scénique. En treize chants, Ora est une traversée des instants qui interroge la mémoire des heures écoulées, une succession de fragments d'existence où se mêlent les propres souvenirs des chanteurs dans lesquels chacun pourra retrouver des éléments de sa propre histoire, de l'enfance à l'âge mûr, de l'insouciance jeunesse aux regrets de la vieillesse. Delphine Morel et Elise Lancerotto accompagnent certains chants arrangés spécifiquement pour un violoncelle et une harpe. La danseuse contemporaine et chorégraphe Laetitia Brighi accompagne les chanteurs.

Le 20 novembre, 21 heures L'Aghja, Ajaccio. ☎: 04 95 20 41 15 & www.aghja.com



TRANSPORTS

Air Corsica commande cinq nouveaux ATR

Dès ses débuts, il y a plus de 30 ans, Air Corsica a fait le choix de l'ATR pour assurer ses vols depuis la Corse en délégation de service public. Le 15 novembre, lors du salon aéronautique de Dubaï, la compagnie aérienne régionale corse a annoncé avoir passé une commande ferme portant sur cinq ATR72-600 neufs, équipés du tout dernier moteur lancé ce même jour par Pratt & Withney Canada, le PW127XT. «*C'est l'appareil le plus rentable pour opérer des routes régionales et la technologie la plus respectueuse de l'environnement disponible sur le marché*» selon Stefano Bortoli, président exécutif d'ATR. Air Corsica renouvelle ainsi l'intégralité de sa flotte ATR72. Un choix qui devrait lui permettre de bénéficier d'une capacité accrue et de coûts d'exploitation réduits et d'offrir à ses passagers un confort à bord amélioré. Les premières livraisons sont prévues dès novembre 2022 et s'échelonnent jusqu'en février 2023. «*Durant les prochaines années, nous poursuivrons ce programme de modernisation des appareils, avec une double stratégie au bénéfice des insulaires: adopter les dernières innovations technologiques et répondre aux enjeux écologiques*» a précisé Marie-Hélène Casanova-Servas, présidente du Conseil de surveillance d'Air Corsica. ■ AN

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE

L'Exécutif refuse d'y inscrire les 86,30 M€ dûs à Corsica Ferries

Par arrêt en date du 22 février 2021, la Cour administrative d'appel de Marseille a condamné la Collectivité de Corse (CdC) à verser à la société Corsica Ferries la somme de 86,30 M€ [hors intérêts]. La plainte de la compagnie maritime avait pour origine des décisions relatives à la desserte maritime de la Corse prises durant la période 2007-2013, et plus précisément le dossier dit du «*service complémentaire*» de l'ex-SNCM. Celle-ci avait, estimaient les responsables de Corsica Ferries, bénéficié d'un «*subventionnement illégal*» au détriment de sa concurrente. Le préjudice a donc été reconnu et le jugement s'est trouvé confirmé puisque le pourvoi en cassation formé par la CdC a été rejeté sans examen au fond par le Conseil d'État le 29 septembre dernier, ce qui rend donc l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Marseille définitif en droit interne. Le montant prévu par la condamnation revêtant le caractère de dépense obligatoire au sens du droit interne, il aurait dû à ce titre être inscrit au Budget supplémentaire de la CdC qui devait être soumis au vote de l'Assemblée de Corse lors de la session des 18 et 19 novembre. Toutefois, le Conseil exécutif de Corse a fait savoir le 15 novembre qu'il avait pris «*la décision de ne pas inscrire au budget supplémentaire*» le montant de 86,30 M€ que la CdC est condamnée à verser. Expliquant que le fait de consentir à payer cette somme reviendrait à accepter que le budget et l'action de la CdC «*soient très lourdement impactés, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement*», l'exécutif régional souligne que cela reviendrait également à accepter «*que la Corse de 2021 paye pour les errements du passé, évalués au surplus à un coût exorbitant et totalement disproportionné*» mais aussi à «*accepter que l'État n'assume pas la lourde responsabilité qui est la sienne dans ce dossier: l'État a en effet été l'initiateur principal du service complémentaire, pour assurer la survie financière d'une compagnie dont il était actionnaire principal, et pour défendre à titre principal des intérêts extérieurs à la Corse*». L'exécutif a indiqué par ailleurs avoir engagé deux procédures contentieuses: une mise en demeure préalable délivrée à l'État d'avoir à payer les sommes dues au titre de ce contentieux, «*eu égard à la responsabilité qui est celle de l'État dans la définition du contenu et dans la mise en œuvre de la DSP illégale*» et une plainte contre l'État devant la Commission européenne, du fait des violations manifestes des dispositions des articles 107 et 267 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. ■ AN

Les chiffres de la semaine

8 %

de la population active corse, en moyenne, était au chômage en 2020 où on constatait, pour la cinquième année consécutive, une diminution de ce taux. La région suivait ainsi la tendance nationale dont le taux de chômage était toutefois moins élevé (7,8% en métropole, 7,9% pour la France de province). La Haute-Corse était plus affectée par le chômage avec un taux moyen de 8,2% contre 7,7% pour la Corse-du-Sud. Source: CorsiStat

Les chiffres de la semaine

74 %

des Français estiment que la vie était mieux «*avant*» selon une étude OpinionWay sur la perception de la vie des Français entre aujourd'hui et 50 ans auparavant, réalisée pour le compte de Charal. Un avis partagé par toutes les générations, quels que soient le lieu de résidence et la composition du foyer. Toutefois, ce sentiment est plus fort auprès des sondés appartenant aux catégories socio-professionnelles basses (77%) et les inactifs (75%).

Les chiffres de la semaine

1,12 %

d'augmentation sur un an, à la fin du 1^{er} semestre 2021, pour l'indice de prix des dépenses communales, tandis que l'indice des prix à la consommation hors tabac progressait près de 3 fois moins vite (+ 0,42%), indique une étude de La Banque Postale en partenariat avec l'AMF et la Banque des Territoires. Le constat se vérifie quelle que soit la strate démographique, l'effet étant d'autant plus marqué que la taille démographique des communes est faible.

PRÉSIDENTIELLE 2022

Candidature «symbolique» de Marie-Martine Quilichini

Marie-Martine Quilichini sera candidate à l'élection présidentielle au nom de A Voce di a natura corsa. Elle brigue d'ores et déjà les parrainages et espère réunir les 500 signatures indispensables, dont un dixième seulement [50 signatures] pourra provenir de notre collectivité. «*Nous avons choisi une femme, souligne Jean-François Baccarelli, leader du mouvement, non pour répondre à une parité imposée mais parce que les meilleurs doivent être mis en avant. Marie-Martine est celle qui, le mieux, portera notre message. Notre candidature est symbolique, mais cette symbolique est forte et nous lançons un appel aux élus de Corse et à tous ceux qui aiment la Corse pour qu'ils nous soutiennent.*» Originaire de Serra di Fium'Orbu, Marie-Martine Quilichini, âgée de 60 ans, est présidente de l'association de défense citoyenne de la Plaine orientale. «*C'est l'humanisme, avec un grand H, qui me porte. Je veux promouvoir une politique constructive pour la Corse. Personne n'ignore les difficultés auxquelles notre terre est confrontée: destruction de notre nature et de nos terres agricoles, spéculation immobilière et bétonisation à outrance entraînant l'impossibilité pour les jeunes de se loger tant les prix de l'immobilier flambent, très forte régression sociale et, malgré le manque d'emplois, arrivée chaque année de milliers de personnes, ce qui constitue une véritable colonisation de peuplement. Tout cela sans oublier la situation sanitaire inquiétante et ses déserts médicaux. Nous devons rester maîtres de notre destin commun. Nous devons sauver nos villages et l'esprit d'entraide qui y règne, sauver notre langue et notre culture, mais lutter aussi contre la drogue et le racket qui nous détruisent, agir contre la cherté de la vie et la hausse du prix des carburants. Nous devons répondre aux besoins de la population!*» Elle se définit comme écologiste et nationaliste: «*La Corse n'est ni un département, ni une région. C'est une nation qui a le droit de vivre et de se défendre. Le rapprochement des prisonniers politiques est impératif. Je vais profiter de cette campagne pour exposer notre point de vue au plus haut niveau. D'autres régions vivent les mêmes difficultés que nous, doivent défendre leur terre et leur culture: Bretagne, Pays Basque, Occitanie, territoires d'outre-mer... Nous allons nous rapprocher d'eux. Les élus nationaux ne veulent pas comprendre nos besoins. Je suis à ce jour la seule candidate des peuples identitaires.*» À ce titre, elle officialisera sa candidature en décembre. Son programme sera présenté en janvier. ■ C. GIUDICI



Photo DR

MÉDIAS

RCF Corsica lance son Radio Don 2021



Photo DR

La radio chrétienne francophone de Corse a besoin de vous! Comme chaque mois de novembre, RCF Corsica organise son Radio Don, opération par le biais de laquelle elle sollicite ses auditeurs. À l'instar de l'ensemble des locales du réseau des Radios chrétiennes francophones, elle reste en effet associative et vit de facto principalement des dons. Un choix assumé, qui permet à la fois de préserver son indépendance, mais aussi de ne pas faire trop de place à la publicité afin de laisser l'antenne aux programmes de qualité qu'elle diffuse chaque jour. Si elle compte seulement quatre salariés - tous à temps partiel - RCF Corsica produit pourtant chaque jour plus de 4h30 de programmes locaux dans ses studios ajacciens, aussi bien en langue française qu'en langue corse. Elle dispose actuellement de fréquences sur Ajaccio, Bonifacio et Porto-Vecchio et peut s'écouter partout dans le monde depuis son site internet ou l'application RCF. Informations, émissions culturelles et religieuses, chroniques culinaires, programmes musicaux, cette radio où «*la joie se partage*» est sur tous les fronts depuis 2006.

Un panel encore enrichi cette année avec de nouveaux programmes comme *Cantu nustrale* qui fait la part belle aux groupes et artistes insulaires, *Stonda spurtiva* qui fait découvrir des athlètes corses de toutes les disciplines, ou encore *Sapore è odore*, consacrée aux plantes endémiques et à leur utilisation. «*RCF Corsica est un beau moyen pour communiquer avec les Corses, un moyen de proximité: on entre chez eux, on leur parle, et on les écoute, parce qu'on leur donne toujours la possibilité de s'exprimer. C'est important, aussi, de pouvoir parler de notre foi par les ondes. Soutenez cette démarche parce qu'elle est belle, parce qu'elle est utile*», a souligné l'évêque de Corse M^{gr} François Bustillo lors d'une conférence de presse le 15 novembre dans les locaux de RCF Corsica. Du fait de la crise sanitaire qui l'empêche de réaliser son concert et son loto habituels, cette édition du Radio Don 2021 s'avère d'autant plus capitale cette année pour RCF Corsica qui espère bien pouvoir développer de nouvelles émissions, mais aussi amplifier sa diffusion pour couvrir plus de territoires. ■ MP.

Pour donner à RCF Corsica vous pouvez: appeler le 0 810 333 777 en spécifiant RCF Corsica, faire un don en ligne sur www.rcf.fr, envoyer un chèque par courrier à RCF Corsica, Évêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 01

UMIH CORSE

KARINA GOFFI ÉLUE PRÉSIDENTE



Photo Claire Giudici

Malgré la tempête et en dépit des contraintes imposées par la crise sanitaire, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih) Corsica a tenu son assemblée générale le 15 novembre à l'hôtel l'Atrachjata à Aleria.

Le syndicat professionnel s'est restructuré en une seule unité régionale -au lieu des deux structures départementales chapeautées par une structure régionale-en veillant, au sein de son bureau et de ses représentants de branches, à respecter au mieux l'équilibre Nord-Sud.

Karina Goffi a accepté d'en assurer la présidence, Benoît Chaudron étant élu vice-président.

Karina Goffi s'implique au sein de l'UMIH depuis plus de 18 ans. Elle achevait cette année son troisième mandat à la présidence de la section de Haute-Corse. Totalement bénévoles, les représentants des professionnels des industries du tourisme ont eu et ont encore, durant cette longue période de crise sanitaire, de lourdes tâches à accomplir - tant au plan local que national - au service d'une profession particulièrement impactée par les confinements et les restrictions. Le rôle de l'Umih est, en effet, de représenter, informer et défendre tous les hôteliers, cafetiers, restaurateurs, gérants de discothèques, exploitants de bowling, auxquels sont venus se joindre les traiteurs et professionnels de l'évènementiel, mais aussi des spas et de la thalassothérapie, etc. Ceci afin de leur permettre d'être entendus par les pouvoirs publics et administratifs. Procédures concernant l'obtention des aides prévues par l'Etat, conseils au plan organisationnel, comptable ou administratif, soutiens en cas de fermetures administratives, etc. : la charge de travail a été importante. Le syndicat siège au sein des nombreuses commissions et administrations (Agence du tourisme de Corse, Chambre de commerce et d'industrie, Sécurité sociale des indépendants, Urssaf, Impôts, Médecine du travail, Centres de formation des apprentis, Commission accessibilité, Confédération des petites et moyennes entreprises...), ce qui lui permet de se faire entendre et d'obtenir certaines aides (promotions, réduction Sacem, prix préférentiels...). De plus, ses services spécialisés (fiscal, juridique, social, réglementation) offrent du conseil. Mais durant cette période, si l'Umih Corsica regroupe un peu plus de 400 adhérents, c'est une véritable mission de service public qu'elle a rempli, aidant toutes les entreprises de son secteur. *«Les trois employées du syndicat, Laetitia Cioni, Michelle Saliceti et Christelle Cristofini, se sont données sans compter, souligne d'ailleurs Karina Goffi. Nous espérons que les professionnels des industries du tourisme, qui n'ont pas encore souscrit leur adhésion et ont vu combien notre mission pouvait être essentielle dans de semblables situations, viendront nous rejoindre. Ne serait-ce que pour conforter leur emploi. D'autant que, pour soutenir les entreprises, nous avons baissé les cotisations l'année dernière et sommes restés, cette année encore, en dessous du niveau auquel elles auraient dû être.»*

Avec Karina Goffi, l'Umih s'est également investie pour la préservation et la relance de l'ensemble des activités économiques de l'île et a été à l'initiative du Collectif des acteurs économiques de la Corse qui a négocié au niveau régional mais également auprès de l'Etat. Il faut dire qu'au plan national, l'Umih est le principal syndicat des professionnels de l'hôtellerie et du tourisme, ce qui permet à la délégation insulaire d'avoir une écoute facilitée à Paris auprès des interlocuteurs concernés.

Cet été, si la saison s'est avérée globalement positive, le problème majeur a concerné le recrutement : *«Dans une région comme la nôtre, qui souffre considérablement du chômage, nous peinons à trouver du personnel et c'est dommage. Dans la mesure où l'activité touristique est marquée par une saisonnalité importante, nous avons décidé de travailler avec l'ATC, la Collectivité de Corse, les responsables de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dircette) qui se sont montrés très attentifs à nos demandes, avec les services de l'Etat concernés, à la mise en place d'un CDI saisonnier destiné aux travailleurs réguliers de nos entreprises. Ces réflexions durent depuis quelques mois. L'objectif est de tester les conditions d'une annualisation du temps de travail dans les structures volontaires, ce qui permet aux employés de conserver leur emploi sur une longue durée et de retrouver leur poste la saison d'après. Pour nous,*

c'est la garantie de pouvoir compter chaque année sur une équipe en place et formée, ayant même parfois évolué dans ses compétences par le biais de formations. Pour le salarié, le fait de disposer de ce CDI facilite les démarches en termes d'accès au logement, à la formation, aux prêts, etc.» Quelques 150 entreprises se sont manifestées pour tester le processus. Si cette expérimentation venue de Corse s'avère positive, elle pourra être étendue à l'intégralité de l'Hexagone. La formation des jeunes, au plan régional, reste également une priorité. Elle permettrait d'éviter des recrutements à l'étranger, d'autant que certains métiers de l'hôtellerie et de la restauration bénéficient de salaires intéressants qui sont en train d'être revalorisés. *«Certes, pour les personnes qui sont en cuisine ou en salle, le volume horaire est important, mais c'est sur une période relativement restreinte. Puis ces métiers, au contact du public, sont particulièrement intéressants et vivants pour un jeune motivé!»* ajoute la nouvelle présidente régionale.

«Certes, pour les personnes qui sont en cuisine ou en salle, le volume horaire est important, mais c'est sur une période relativement restreinte.»

L'Umih Corsica travaille également sur la régulation de la commercialisation des meublés de tourisme, source de concurrence déloyale. Dans ce domaine - qui touche la Corse autant que d'autres régions - elle souhaite être un moteur et propose de lancer une phase d'expérimentation. *«Des lois existent pour encadrer cette activité, souligne Pascale Bicchieray, chargée de ce domaine par le syndicat. Elles sont contenues dans le Code du tourisme. Toute location de ce type est soumise à déclaration, le loueur doit notamment collecter la taxe de séjour qu'il doit reverser aux communes ou aux communautés de communes. Il est tenu, bien sûr, de déclarer aux impôts les revenus de ses locations en même temps que ses autres revenus. Or, en 2019, un point d'inflexion a été constaté à Ajaccio : le nombre de nuitées en meublés a dépassé le nombre de nuitées vendues par l'hôtellerie traditionnelle. Bien sûr, il faut appliquer les textes de façon effective : si elles étaient adossées à une volonté politique ferme, soutenue par un renforcement des moyens de contrôle, ces mesures permettraient d'amorcer une dynamique à la fois consensuelle et vertueuse. Mais à ce jour, nous faisons le constat d'un déficit absolu. Dans la mesure où il s'avère que ce n'est pas simple à mettre en œuvre, nous proposons une phase d'expérimentation qui nous permettra d'évaluer de façon concrète l'efficacité du cadre juridique et, s'il se révèle peu opérant, d'obtenir les évolutions du droit se fondant sur des outils plus simples et opérationnels. Nous voulons avancer ! Nous avons demandé à ce que se mette en place un comité de pilotage placé sous la présidence du président du Conseil exécutif, avec le préfet de Corse, les sous-préfets, les présidents d'association des maires, les présidents des intercommunalités, etc., pour aboutir sur ce dossier.»*

C'est enfin le pôle formation associé au syndicat professionnel qui a été modifié : placé sous la présidence de Don-Louis Cipriani, avec Laetitia Cioni, chargée de formation, le Centre de formation des cafés restaurants hôtels discothèques propose les qualifications indispensables pour ouvrir et faire fonctionner un établissement : permis d'exploitation (nécessaire pour la vente d'alcool), hygiène alimentaire, accueil des personnes en situation de handicap, mais aussi management de proximité, optimisation du service, connaissance des vins corses, etc. Dans ce domaine aussi, tout un renouveau. ■ **Claire GIUDICI**

CARNETS DE BORD

LES CANDIDATS, LA PRÉSIDENTE TOURNANTE ET L'ENFILE-COUETTE

par Béatrice HOUCARD



Ouelle mouche les pique, tous, à vouloir être candidats à l'élection présidentielle? «La place doit être bonne», dit la vox populi. Rien n'est plus faux: la charge présidentielle, les emplois du temps démentiels et surtout le poids des responsabilités et celui des décisions à prendre devraient donner envie à tout impétrant de fuir à toutes jambes. Imaginez que vous allez devoir décider de confiner ou non 67 millions de personnes, ou que votre pays est la cible de terroristes: ces jours-là, la place n'est sûrement pas bonne. Il suffit de lire le récit du témoignage de François Hollande au procès du Bataclan pour s'en convaincre, si besoin était.

Pourtant, on recense près de trente noms, célèbres ou inconnus, dans la liste de ceux qui souhaitent être ou disent vouloir être président ou présidente de la République. De l'extrême-gauche à l'extrême-droite: Nathalie Arthaud, Philippe Poutou, Anasse Kazib, Fabien Roussel, Jean-Luc Mélenchon, Anne Hidalgo, Pierre Larroustou, Arnaud Montebourg, Yannick Jadot, Antoine Waechter, Hélène Thouy, Emmanuel Macron, Jean Lassalle, Xavier Bertrand, Valérie Pécresse, Philippe Juvin, Michel Barnier, Éric Ciotti, Nicolas Dupont-Aignan, Marine Le Pen, Florian Philippot, Antoine Martinez, Alexandre Langlois, François Asselineau. Plus quelques indépendants et Jacline Mouraud, l'une des égéries des Gilets jaunes. Le vote des adhérents du parti Les Républicains, le 5 décembre, fera un heureux et quatre battus. Pour les autres, le système des parrainages permettra un écrémage maximum.

Lors de la rédaction de la Constitution de la v^e République, le général de Gaulle avait hésité devant le système des parrainages limitant le nombre de candidatures: 100 parrains d'abord, puis 500 à partir de 1981, en raison du nombre important (douze) de candidats en 1974, après les six candidats de 1965 (qui se souvient de Marcel Barbu?) et les sept de 1969 (dont Michel Rocard...). De Gaulle souhaitait que les Français puissent vraiment avoir le choix.

Le 26 septembre 1962, comme le raconte en détail Alain Peyrefitte dans *C'était de Gaulle*, un débat a lieu – fait rarissime – autour de la table du Conseil des ministres. Le principe même de l'élection du président au suffrage universel est mis à

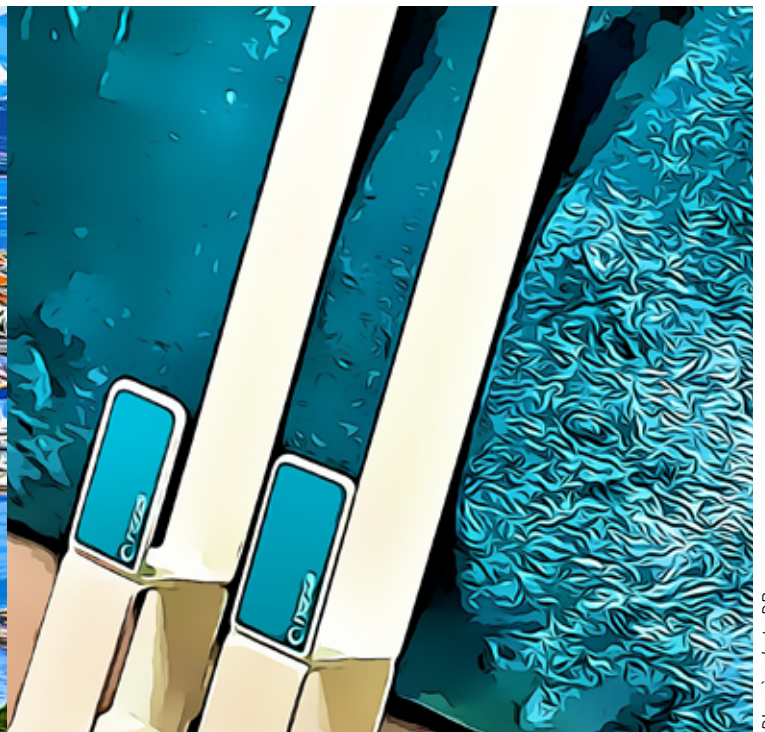
l'ordre du jour (un seul ministre, Pierre Sudreau, y est hostile et démissionnera) mais aussi la nature du «filtre» des candidatures. Edgard Pisani propose mille parrainages, Valéry Giscard d'Estaing préconise une première sélection par un collège de notables, ce que de Gaulle rejette vigoureusement. Le Premier ministre Georges Pompidou juge qu'«il faut absolument faire barrage à un candidat fantaisiste, et même opérer une sélection sévère, sinon ce sera la pagaille».

De Gaulle se rallie donc au principe de 100 parrains, pour éviter la présence d'un «fumiste», redoutant par exemple Ferdinand Lop, l'aimable fantaisiste qui voulait «l'extinction du paupérisme après dix heures du soir» et «la suppression du wagon de queue du métro». Devant ses ministres, le général interroge: «Mais enfin, pourquoi toutes ces personnalités locales ne pourraient-elles pas se présenter? Pourquoi voulez-vous absolument les en empêcher? Pourquoi avez-vous peur du folklore? Est-ce que la démocratie ce n'est pas, précisément, que tout le monde puisse se présenter à une élection? Le peuple fera le tri. Il le fait bien pour une élection législative. Il le fera à plus forte raison à l'échelle de la nation! Pourquoi ne voulez-vous pas faire confiance au peuple? Je suis persuadé qu'automatiquement, dès le début de la campagne, il se produira une concentration instinctive! Je n'arrive pas à croire que le pays, dans sa masse, ne soit pas guidé, le moment venu, par une sorte d'instinct.» Récupéré par des candidats qui n'hésitent pas à faire parler les morts, il est impossible de savoir s'il redirait la même chose avant l'échéance de 2022.

À LA MODE SLOVÈNE

La Slovénie assure jusqu'au 31 décembre 2021 la présidence tournante de l'Union européenne. «Présidence tournante», un objet institutionnel et politique mal identifié puisque, dans le même temps, il existe un président du Conseil européen, actuellement le Belge Charles Michel. Ce n'est sans doute pas la seule bizarrerie du fonctionnement de l'Union européenne, mais passons.

Que sait-on de la Slovénie, en dehors du fait qu'elle est la patrie de Melania Trump, ex-première dame des États-Unis, et du double vainqueur du Tour de France Tadej Pogacar? Tous



D'après photo DR

deux sont plus connus que le premier ministre du pays, Janez Jansa, qui a récemment provoqué une belle polémique: alors qu'une délégation du Parlement européen se trouvait en Slovénie pour y évaluer l'état de droit, Janez Jansa, sur Twitter, a qualifié des parlementaires de «*marionnettes de Georges Soros*», l'investisseur milliardaire américano-hongrois, qui est juif. Réaction de l'Union européenne: «*L'antisémitisme n'a pas sa place*» en son sein. Une institution qui rappelle à l'ordre celui qui, pour six mois, est chargé de la faire «*tourner*», ça ne s'invente pas!

Territoire intégré à l'ex-Yougoslavie du maréchal Tito de la fin de l'empire austro-hongrois en 1918 à la chute du bloc soviétique, la Slovénie a été le premier pays de la région à vouloir dire adieu à la dictature. Dès 1988, «*le printemps slovène*» aspire à la démocratie. En décembre 1990, 88,5 % des Slovènes votent pour l'indépendance, proclamée le 26 juin 1991. Le lendemain, la Yougoslavie déclare une guerre qui ne dure que dix jours. Loin des conflits ethniques qui allaient déchirer Croatie et Bosnie, la Slovénie part faire son bonhomme de chemin, avec un PIB par habitant qui la place à la 41^e place mondiale (la France est 29^e). Elle a aussi été le premier pays des Balkans à adhérer à l'Union européenne, dès 2004, avant de rejoindre l'espace Schengen et la zone euro en 2007.

«*Si vous recherchez une oasis verte, sûre et parfaite, vous êtes au bon endroit, peut-on lire sur slovenia.info. La Slovénie est le cœur vert de l'Europe, où tout le monde peut trouver ce qui lui convient. Vous trouverez difficilement un territoire aussi petit offrant autant*». On peut même voir, à Nova Gorica, la tombe de Charles X, le seul roi de France depuis Hugues Capet à ne pas reposer dans son pays.

Avec son petit air d'Autriche et de Suisse, la Slovénie tend les bras aux touristes, qui apprendront à prononcer le nom de sa capitale, Ljubljana, qui fait rêver les élus écolos de la mairie de Paris parce qu'elle a fait la guerre à la circulation automobile, diminué le bruit et augmenté le chiffre d'affaires des commerçants pour faire éclore «*une ville où il fait mieux vivre*». Mais peut-on vraiment comparer une ville de 280 000 habitants avec une qui en compte 2,2 millions?

Le 31 décembre, le pays abandonnera sa «*présidence tour-*

nante» et la France lui succédera pendant le premier semestre 2022. La Slovénie aura alors peut-être conquis ses galons de destination à la mode, tant ce qu'on lit sur elle donne envie de la découvrir.

HOP, AU LIT!

Il a été l'une des vedettes du salon Made in France, le week-end dernier à Paris: en 2016, Benjamin Rimajou a inventé l'enfile-couettes. Ceux qui utilisent encore draps et couvertures quand ils font leur lit ne connaissent pas la corvée qu'il y a à changer une housse de couette, ni les gesticulations et contorsions qui vont avec.

Couronné en 2019 par une médaille d'or au Concours Lépine, l'enfile-couettes (deux pinces en acier à poser sur une porte) rend plus simple, pour un prix modique, un geste fastidieux. Il est aussi à l'origine d'une entreprise 100 % française, intitulée avec à propos Hopoli. Basée à Tours, elle fait travailler huit fournisseurs et une entreprise d'insertion de personnes handicapées. Plusieurs milliers d'exemplaires d'enfile-couettes se vendent chaque année en France et d'autres pays d'Europe commencent à être intéressés, tandis que les médias américains s'intéressent à l'invention de Benjamin Rimajou.

Evidemment, l'enfile-couette ne changera pas la face du monde. On n'en parlera pas, sauf grosse fatigue, pendant les débats de l'élection présidentielle. Ce n'est pas l'aviation, ni le scanner, le téléphone portable ou la pénicilline. Mais, outre le petit clin d'œil qu'elle offre dans une actualité morose, où on reparle de pandémie, de taux d'incidence et de reconfinement possible, cette invention rejoindra peut-être un jour ces objets qui font partie de notre vie quotidienne, sans qu'on se demande qui les a inventés tant leur existence nous semble naturelle: le stylo-bille [primé au concours Lépine 1919], le fer à repasser vapeur [primé en 1921], les lentilles de contact [primées en 1948] ou le décapsuleur.

Les inventions sont souvent plus pérennes que les programmes politiques, voire que les idéologies. Comme l'écrivit un jour Françoise Giroud, l'invention de l'électricité a été bien plus importante pour le monde que le marxisme. L'enfile-couette n'en demande pas tant. ■

POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association

Dons de sang, services de garde,
collectes, distributions humanitaires



Permanences,
fermetures et ouvertures
des services divers



Réunions,
colloques,
meetings



Assemblées générales,
conseils municipaux,
messes, cérémonies, travaux



Inscriptions,
recrutements,
concours



POUR COMMUNIQUER DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info

